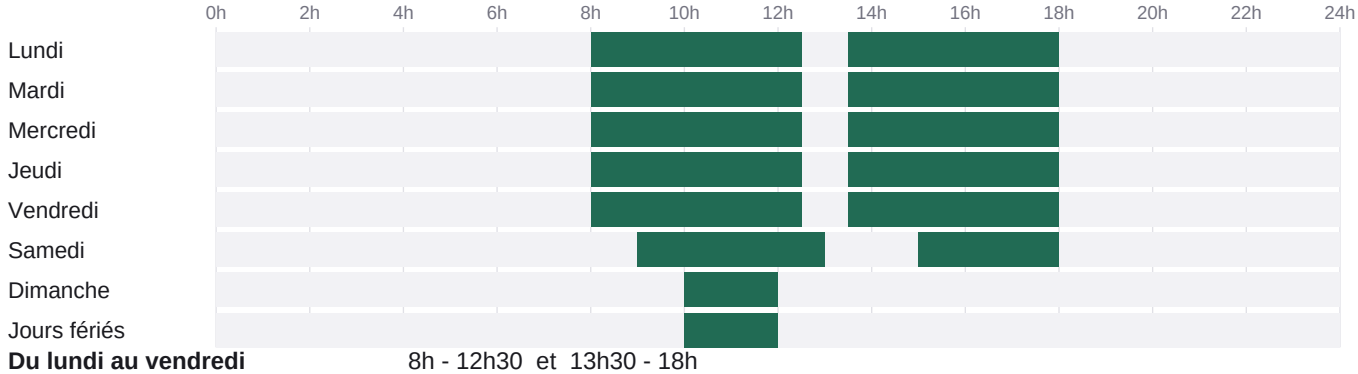
Horaires des travaux bruyants à Saint-Tropez

83990 · Var (83) · 3 582 habitants

Particuliers bricolage, jardinage, tondeuse, perceuse...

Arrêté municipal : Arrêté du Maire portant abrogation de l'arrêté n°2086/2025 - Réglementation de la lutte contre le bruit (chantiers, travaux), signé le 19 mai 2026 (article 4). À vérifier sur le texte officiel.



Du lundi au vendredi	8h - 12h30 et 13h30 - 18h
Samedi	9h - 13h et 15h - 18h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h

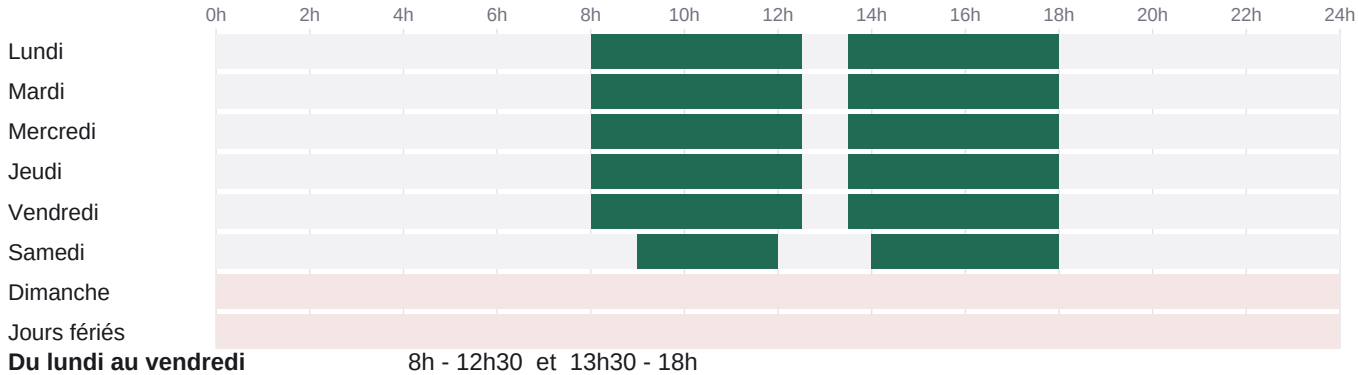
Le texte dit :

> « -Les travaux domestiques, de petits bricolages, d'entretiens réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, souffleur, perceuse, raboteuse (liste non exhaustive) sont autorisés du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h, les samedis de 9h à 13h et de 15h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »

Texte officiel : https://www.saint-tropez.fr/wp-content/uploads/2026/05/A1412-LUTTE-CONTRE-LE-BRUIT.pdf

Professionnels chantiers et travaux d'entreprises

Arrêté municipal : Arrêté du Maire portant abrogation de l'arrêté n°2086/2025 - Réglementation de la lutte contre le bruit (chantiers, travaux), signé le 19 mai 2026 (article 4). À vérifier sur le texte officiel.



Du lundi au vendredi	8h - 12h30 et 13h30 - 18h
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h
Dimanche et jours fériés	Interdit toute la journée

Le texte dit :

> « -Les chantiers, construction ou rénovation sont autorisés du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - ils sont interdits les dimanches, les jours fériés et du 14 juillet au 31 août. »

Texte officiel : https://www.saint-tropez.fr/wp-content/uploads/2026/05/A1412-LUTTE-CONTRE-LE-BRUIT.pdf

À retenir

- Ces horaires concernent les travaux bruyants : outils à moteur, percussions, machines. Peindre ou visser à la main n'est pas concerné.
- Un règlement de copropriété ou de lotissement peut être plus strict que l'arrêté.
- Information indicative : seul l'arrêté fait foi. En dehors des créneaux, le bruit relève du tapage.